

# enfance

vacances été 2024



## INFORMATIONS

service des politiques éducatives – 01 60 37 37 48



# MINI-SÉJOURS ÉTÉ 2024

Dans le cadre des centres de loisirs, 3 mini-séjours sont organisés cet été du lundi au vendredi (soit 5 jours et 4 nuits)

CRÈVECŒUR-EN-BRIE  
(SEINE-ET-MARNE)

**DU 15 AU 19 JUILLET**

POUR LES CP ET CE1  
(22 PLACES)

CRÈVECŒUR-EN-BRIE  
(SEINE-ET-MARNE)

**DU 22 AU 26 JUILLET**

POUR LES CE2 / CM1 / CM2  
(22 PLACES)

COURGEOÛT  
(NORMANDIE)

**DU 12 AU 16 AOÛT**

POUR LES CE2 / CM1 / CM2  
(32 PLACES)

## LES OBJECTIFS DES MINI-SÉJOURS

- Développer l'autonomie, la responsabilisation et la notion de « vivre ensemble »
- Mettre en place une vie collective harmonieuse
- Favoriser l'expression individuelle et collective au sein du mini-séjour
- Permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de vacances
- Favoriser les activités de plein air

Les mini-séjours sont encadrés par les animateurs de la Ville. Un directeur est présent sur chaque séjour.

Les mini-séjours sont organisés en amont par l'équipe pédagogique, sous le contrôle du directeur des Politiques éducatives.

Les enfants bénéficient d'un **programme d'activités sportives, culturelles et artistiques**. L'accent est mis sur les activités de plein air, en découvrant l'environnement naturel.

Des temps forts et des veillées sont organisés chaque jour.

Le respect des rythmes biologiques et des besoins physiologiques de chacun sont favorisés, en adaptant les temps de repos et de sommeil.

Les activités sont équilibrées et variées en prenant en compte les capacités de chaque enfant. Les temps de repas sont réguliers et adaptés au rythme du séjour.

**Les inscriptions respecteront un principe de mixité, chaque séjour devant compter autant de filles que de garçons.**

**Les départs et les retours** se feront, en car, depuis le parvis de l'hôtel de ville. Au retour les enfants ne pourront être remis qu'à un adulte responsable d'eux.

**Si des frais médicaux sont engagés pendant le séjour pour votre enfant, vous devrez les régler a posteriori, sur réception de la feuille de soins.**

**PRIX DES MINI-SÉJOURS :  
DE 40,32 €  
À 159,70 €\***

(PRIX DÉGRESSIF POUR LES FAMILLES AVEC PLUSIEURS ENFANTS)

**INSCRIPTIONS :  
DU SAMEDI 27 AVRIL  
AU 24 MAI 2024  
UNIQUEMENT EN MAIRIE  
À L'ESPACE ACCUEIL**

- Pour les inscriptions, merci de vous munir du carnet de santé de votre enfant (avec les vaccinations à jour).
- Attention le calcul du taux d'effort est obligatoire, pour pouvoir inscrire vos enfants.

*\*en fonction du calcul du taux d'effort.*

## UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION

POUR LES FAMILLES SERA  
ORGANISÉE

**MARDI 18 JUIN À 18H30  
EN MAIRIE**

**AFIN DE PRÉSENTER L'ÉQUIPE  
D'ANIMATION, LES LIEUX DES  
SÉJOURS ET LES ACTIVITÉS  
PROPOSÉES.**

Toute famille désirant **annuler l'inscription** au mini-séjour (en dehors de la période d'inscription) devra s'acquitter de la prestation centre de loisirs 5 jours, sauf sur présentation d'un certificat médical.